



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8448^e séance

Vendredi 18 janvier 2019, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Singer Weisinger (République dominicaine)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Schulz
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Tenya
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2019/19)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2019/19)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance.

M. Salamé participe à la présente séance par visioconférence depuis Tripoli.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/19, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de M. Salamé et de l'Ambassadeur Juergen Schulz, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Je donne maintenant la parole à M. Salamé.

M. Salamé (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter la République dominicaine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité.

Le sud du pays, qui couvre une superficie de près d'un million de kilomètres carrés, reste le talon d'Achille de la Libye. La source d'une grande partie des richesses naturelles du pays, grâce l'eau et au pétrole, est tristement négligée. Bien que l'on promette depuis des années que la situation sur place va être réglée, les conditions se détériorent à un rythme alarmant. Je me suis rendu dans la capitale de la région, Sabha, il y a quelques jours, pour ce qui a été la première visite dans le sud d'un représentant spécial du Secrétaire général depuis 2012. J'ai entendu directement les récits émouvants de citoyens

qui ont décrit les terribles épreuves qu'ils traversent, de la brutalité gratuite de Daech au fait qu'ils pataugent dans des lacs d'eaux usées dont l'existence est le fruit du manque d'investissements dans les infrastructures publiques de base. À cela s'ajoute l'insécurité liée à la porosité totale des frontières et à la présence de mercenaires étrangers et de criminels de droit commun qui s'en prennent aux citoyens et aux migrants. De nombreuses personnes m'ont dit avoir peur lorsque des membres de leurs familles sortent après le coucher du soleil. J'exhorte le Gouvernement et la communauté internationale à se mobiliser rapidement et résolument pour porter secours au sud. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye a créé une équipe spéciale chargée spécifiquement de gérer la situation sur place. Les organismes vont s'acquitter de leurs responsabilités et fournir une aide, mais c'est aux autorités libyennes qu'il revient de porter le fardeau.

Cette inaction a un coût. La colère des populations dans le sud se traduit malheureusement par des attaques contre le réseau de distribution d'eau et les installations pétrolières, ce qui porte préjudice à l'économie libyenne, qui se relève lentement.

Si la situation dans le sud de la Libye est grave, des problèmes similaires, et l'incapacité à les régler malgré les engagements répétés, gangrènent tout le pays. Tous les Libyens souffrent de la détérioration des services publics. Les détenus, les migrants, les journalistes et les membres des institutions judiciaires, pour ne nommer que certains groupes touchés, subissent des exactions et de la violence de la part de groupes armés. Des milliers de personnes souffrent de problèmes humanitaires. Les civils continuent de vivre dans la peur de devenir des victimes de ce conflit violent.

Après plusieurs mois de calme qui ont suivi la conclusion d'un accord de cessez-le-feu en septembre, Tripoli a été secouée par de nouveaux affrontements il y a deux jours. Nous travaillons étroitement avec toutes les parties pour empêcher que les violations du cessez-le-feu se poursuivent. Pour le moment, ces violations sont contenues. Les affrontements à Derna se poursuivent. Des civils ont été tués dans le contexte du conflit, des familles ont été déplacées et des maisons pillées. Un accès humanitaire sans conditions, sans entrave et durable aux civils touchés dans la vieille ville est essentiel, mais il est refusé. Des civils, dont des femmes et des enfants, ont été arrêtés et détenus dans des centres de détention sans aucune charge retenue contre eux. Entre-temps, l'Armée nationale libyenne a commencé à

étendre son influence dans le sud, au delà des positions qu'elle tenait auparavant. Partout où il y a des combats, les parties doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils et les installations civiles et se conformer au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. Sinon, nous ferons en sorte qu'elles en assument les conséquences le moment venu.

Il y a des signes d'espoir. Ces derniers mois, nous avons constaté que des progrès ont été réalisés dans le cadre des efforts visant à stabiliser le pays et à améliorer les conditions de vie des Libyens. Le Gouvernement d'entente nationale a continué de nommer de nouveaux ministres, tout dernièrement aux portefeuilles vitaux de la santé et de l'intérieur. Le Gouvernement remanié nous permet de mieux appuyer la prestation des services et les réformes. Nous sommes en contact avec différents ministères pour voir comment, de concert avec les États Membres, nous pouvons les aider encore davantage dans leurs efforts en faveur des réformes et de l'exécution des politiques.

Le cessez-le-feu négocié entre les principaux acteurs armés en septembre reste en place, même s'il doit être constamment surveillé. Le Ministre de l'intérieur s'attache d'arrache-pied à renforcer le plan de sécurité pour Tripoli, qui sous-tend un cessez-le-feu fragile. La Mission a fourni une assistance technique au nouveau Comité sur les arrangements en matière de sécurité et à la mise en place d'un centre d'opérations conjoint chargé de coordonner la mise en œuvre du plan de sécurité pour le Grand Tripoli. Il reste, certes, encore beaucoup à faire, mais ces initiatives ont contribué au retour du calme dans la ville.

Plus généralement, il est impératif d'améliorer la sécurité dans l'ensemble du pays. Les terroristes frappent dans diverses villes et localités. La dernière attaque en date a été celle perpétrée par Daech contre le Ministère des affaires étrangères à Tripoli, le 25 décembre. Des affrontements sporadiques ont lieu partout dans le pays, le maintien de l'ordre étant dans une grande mesure assurée par des groupes armés, et non par des professionnels de la sécurité.

Là aussi, il y a aussi des signes d'espoir. Le mois dernier, j'ai assisté à l'inauguration de l'École de police remise en état et, cette semaine, à la cérémonie historique d'inauguration d'un poste de police modèle, qui assurera une police de proximité au service des citoyens. Des efforts sont en cours pour former des centaines de policiers et de fonctionnaires de police judiciaire.

Nous œuvrons étroitement avec les autorités libyennes pour transférer le contrôle des prisons tenues par des groupes armés à des professionnels qualifiés, sous le contrôle du Ministère de la justice. Nous faisons également pression sur le Gouvernement pour qu'il règle la situation des civils détenus sans avoir été inculpés ou fait l'objet d'une procédure régulière. On nous a dit que des centaines de personnes ont été libérées et que les cas de beaucoup d'autres sont en cours d'examen.

L'économie continue de se stabiliser. Le cours du dinar libyen au marché noir par rapport au dollar des États-Unis s'est effondré à la suite des mesures économiques annoncées en septembre dernier. La différence entre le taux de change officiel et celui du marché noir a sensiblement diminué, tandis que le taux parallèle, qui était de 10 dinars pour un dollar il y a un an, est maintenant de 4,3 dinars pour un dollar, et il devrait encore baisser. Cela a eu un effet tangible sur la vie de nombreuses personnes dans le pays. L'inflation s'est stabilisée et les prix des produits de base ont beaucoup baissé dans un pays qui importe une grande partie de ses besoins en devises fortes. Les prix ont baissé, parfois de 40 %.

La crise de liquidités a pu être enfin surmontée. Dans la plupart des villes et villages, sinon dans tous, les longues files d'attente des Libyens devant les distributeurs de billets pour retirer une fraction de leurs avoirs ont désormais disparu. Les Ministères étudient les moyens de renforcer cette tendance. Les Ministères des finances et de l'économie sont en train de se restructurer et de revoir leurs effectifs afin de leur donner les moyens d'améliorer leur prestation de services. Des conseillers en criminalité financière sont en train d'être déployés par nos partenaires de l'Union européenne. Grâce au Gouvernement allemand, le personnel de la Banque centrale de Libye reçoit une formation technique dispensée par des responsables de la Bundesbank.

Des progrès sont en train d'être enregistrés dans l'action menée aux fins d'un examen financier de la Banque centrale. Nous avons facilité un accord entre la Banque centrale à Tripoli et sa succursale à Al Beïda concernant le cahier des charges de cet examen, que nous supervisons. Ce contrôle des comptes donnera lieu à un examen global du bilan et des transactions financières opérées depuis la scission institutionnelle en 2014 et à la formulation de recommandations concernant le suivi. C'est là un pas important vers l'unification de l'institution.

La production de pétrole a dépassé un million de barils par jour, apportant au Trésor des recettes fort nécessaires. Malheureusement, les troubles survenus dans les champs de pétrole du sud en raison du manque de services dans la région ont conduit à une réduction récente de la production. Il est essentiel de répondre à ces griefs, mais pas d'une manière qui nuise à l'économie nationale. Beaucoup plus de temps et de travail sont encore nécessaires pour créer l'économie prospère, résiliente et transparente dont la Libye a besoin.

La Mission a été reconfigurée pour mieux appuyer cette transformation. Il existe maintenant une unité au niveau du Bureau de mon adjoint aux affaires politiques chargé de promouvoir ce programme, qui travaille en étroite collaboration avec les institutions financières internationales concernées.

En outre, pour renforcer l'appui des Nations Unies sur tous les fronts, nous avons redéployé la Mission en Libye avec tous les moyens nécessaires. Je compte rouvrir enfin notre bureau à Benghazi à la fin du mois. Nous avons réaffecté en Libye la plupart de notre personnel. Si les conditions de sécurité le permettent, je compte rouvrir notre bureau dans le sud cette année.

Il est fondamental que nous soyons présents en Libye. Outre tout ce dont j'ai parlé, nous mettons tout en oeuvre pour prévenir un conflit. Dans un pays si divisé, chaque jour révèle de nouvelles divisions qu'il faut réduire, et de nouvelles et potentielles violences qu'il faut prévenir. Le Représentant spécial du Secrétaire général fait aussi un travail de pompier, et les feux à circonscrire sont nombreux. Et il va de soi que cela ne peut être fait depuis l'extérieur. Nous devons être présents sur le terrain.

Il nous faut également être réalistes. Sans une direction nationale unifiée et œuvrant de concert, même avec la meilleure volonté, on ne pourra pas faire mieux. Les divers gains dont j'ai parlé sont précaires et réversibles. Dans un tel climat politique, ils finiront par disparaître. Les prédateurs trouveront les moyens de contourner les réformes économiques. Les acteurs préféreront la violence à la politique. Les événements survenus récemment à Tripoli en sont un bon exemple. Nous pouvons lutter contre les incendies, mais à terme, ils se transformeront en un enfer que nous ne pourrons pas éteindre. C'est pourquoi il nous faut faire davantage et nous attaquer aux dysfonctionnements sous-jacents de l'État libyen.

L'impasse politique en Libye est étayée par un réseau complexe d'intérêts étroits, un cadre juridique brisé et le pillage de la grande richesse du pays. Seuls les Libyens eux-mêmes pourront, grâce à leurs efforts, sortir de cette impasse et tracer la voie qui mènera à la stabilité et la prospérité. Au cours de l'année écoulée, nous avons été énormément sollicités pour faciliter une conférence nationale qui leur permette de faire exactement cela. Nous nous y emploierons dans les semaines à venir. Les Libyens, hommes et femmes, de toutes les régions du pays, se retrouveront dans un seul endroit pour décider comment le pays doit procéder pour mettre fin à la transition.

Étant donné l'importance critique de cette manifestation, il est essentiel que la conférence nationale ait lieu dans de bonnes conditions et avec les bonnes personnes, et qu'elle puisse parvenir à un résultat qui soit acceptable pour la grande majorité. Nous travaillons jour et nuit pour rassembler ces divers éléments afin que cette manifestation soit la plus productive possible. Une fois que les principaux acteurs se seront mis d'accord sur les éléments essentiels d'un nouveau consensus sur un programme national de reconstruction d'un État libyen civil compétent et uni, nous pourrons alors fixer la date et le lieu exacts de cette rencontre.

Je suis encouragé par l'engagement exprimé par les Libyens en faveur d'un nouvel ordre du jour national et par leur approche orientée vers l'avenir. Il est temps que la classe politique réponde enfin aux appels qui lui sont lancés tous les jours pour lui demander d'oublier leur définition clivante, étroite et égoïste de la gouvernance.

Il ne fait aucun doute que les citoyens libyens souhaitent que les élections soient organisées dans les meilleurs délais. L'un des objectifs principaux de la Conférence nationale doit être de préciser la voie à suivre en ce qui concerne les élections. La Haute Commission électorale nationale s'emploie à régler toutes les questions techniques ayant trait à tous les scrutins, notamment un référendum sur la proposition constitutionnelle. Nous prenons note des discussions menées entre la Commission et la Chambre des députés au sujet des lois portant sur le référendum et comme toujours, nous appelons à des échanges constructifs.

Il faut que les principaux problèmes soient réglés avant toutes les élections. Essentiellement, il doit y avoir un véritable appui politique pour toutes les élections qui seront organisées et il faut des garanties que les résultats seront acceptés et respectés par tous. Il faut mobiliser les fonds nécessaires. Il faut déterminer

les mesures de sécurité à prendre en ce qui concerne les scrutins. Les services publics doivent être en mesure de fonctionner. Je suis convaincu que nombre de ces questions peuvent être réglées plus facilement si ceux qui veulent maintenir le statu quo font preuve d'un véritable engagement dans le cadre de la Conférence nationale. Les élections municipales sont un élément important de la démocratie au niveau local et ont servi de test encourageant pour les élections nationales. Après le bon déroulement des élections à Zaouïa, à Dirj et à Bani Walid, je me félicite du lancement du processus d'inscription des électeurs, le 12 décembre, en vue de l'organisation d'une soixantaine d'autres élections municipales, qui devraient commencer en mars 2019.

Ces derniers mois et ces dernières années ont été marqués par des luttes entre divers entités et individus, motivées par des ambitions personnelles et facilitées par des dysfonctionnements institutionnels, qui n'ont conduit qu'à un statu quo qui n'a cessé de se détériorer. Néanmoins, les événements du passé peuvent marquer le début d'une nouvelle ère. Le moment est venu pour les acteurs libyens de faire preuve d'unité dans un esprit de compromis afin de venir à bout des difficultés du passé. J'exhorte les membres de différentes institutions libyennes à considérer la Conférence nationale comme un enjeu patriotique qui transcende les intérêts partisans et personnels et à se l'approprier afin de prouver qu'ils sont les dirigeants dont ce grand pays a besoin.

Bien entendu, il y en a qui essaieront de saper la Conférence nationale et ses résultats, notamment ceux qui souhaitent retarder les élections pour s'accrocher à leurs postes. Il est tout à fait naturel qu'il y ait des intérêts divergents. Toutefois, ces intérêts ne doivent pas entraver la reconstruction de l'État et la réunification des institutions. En l'absence d'un appui concerté de la communauté internationale, le risque est que les fauteurs de troubles sabotent le processus politique et réduisent à néant tous les progrès qui ont été accomplis. Si on les laisse faire, la Libye connaîtra un recul de plusieurs années, ce qui, très probablement, va faciliter la tâche à ceux qui sont convaincus que les problèmes de la Libye ne peuvent être réglés que par la guerre. Les activités essentielles de lutte contre le terrorisme continueront d'être bloquées en l'absence d'efforts concomitants d'appui à l'édification de l'État, qui sont indispensables pour assurer leur efficacité. Il est essentiel que le Conseil appuie nos efforts et envoie des signaux clairs de sa détermination aux nombreux fauteurs de troubles potentiels. Les membres du Conseil ont la possibilité de faire de la Conférence nationale un succès et des

élections municipales, parlementaires et présidentielle une réalité, afin de favoriser la transformation de la Libye en un État stable et sûr, reposant sur des organes unifiés et des institutions démocratiquement élues. Je ne peux qu'encourager tout le monde à saisir cette occasion.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Salamé de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Schulz.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : En application du paragraphe 24 e) de la résolution 1970 (2011) du 26 février 2011, j'ai l'honneur d'adresser au Conseil un rapport sur les activités du Comité créé par ladite résolution. Le rapport couvre la période allant du 6 septembre 2018 au 18 janvier 2019.

D'emblée, étant donné qu'il s'agit de mon premier rapport périodique au Conseil de sécurité, je voudrais indiquer que je me réjouis à la perspective de travailler avec tous les membres du Comité au cours de cette année. Je voudrais mettre en exergue quatre faits nouveaux relatifs aux travaux du Comité.

Premièrement, respectivement le 11 septembre et le 16 novembre 2018, le Comité a inscrit deux individus, les septième et huitième en 2018, sur la liste des personnes visées par l'interdiction de voyager et le gel des avoirs. M. Ibrahim Jadhra et M. Salah Badi ont été inscrits sur la liste des sanctions pour avoir commis des actes qui répondent aux critères de désignation.

Deuxièmement, les 1^{er} et 2 novembre 2018, mon prédécesseur a dirigé une visite de membres du Comité en Libye - la première visite de ce type depuis la mise en place du régime de sanctions en 2011. Au titre du mandat approuvé, les membres du Comité devaient se rendre à Tripoli et à Beïda, mais ils sont allés seulement à Tripoli en novembre 2018, en raison de la fermeture de l'aéroport de Beïda. Le Président compte se rendre dès que possible dans toutes les zones approuvées au titre du mandat, sous réserve de dispositions logistiques et de sécurité nécessaires.

Troisièmement, le 5 novembre 2018, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2441 (2018), par laquelle il a prorogé le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 15 février 2020. Dans la même résolution, le Conseil a prorogé les mesures assorties de délais visant à prévenir les exportations illicites de pétrole depuis la Libye, a précisé les critères d'inscription sur la liste des sanctions en décidant d'y inclure, sans s'y limiter, le fait

de planifier, diriger ou commettre des actes de violence sexuelle et sexiste, et a demandé aux États Membres de rendre compte au Comité des mesures qu'ils ont prises pour donner effet à l'interdiction de voyager et au gel des avoirs. À la suite de l'adoption de la résolution 2441 (2018), le Secrétaire général, le 2 janvier 2019, a nommé six personnes en tant que membres du Groupe.

Quatrièmement, respectivement les 4 et 17 décembre 2018, sur la base des recommandations formulées dans le rapport final de 2018 du Groupe d'experts (voir S/2018/812), le Comité a adopté deux notices d'aide à l'application, intitulés « Directives aux États Membres relatives à l'application correcte des dispositions des résolutions en ce qui concerne l'acquittement des frais de gestion sur les avoirs gelés » et « Directives aux États Membres relatives à l'application des dispositions des résolutions en ce qui concerne le versement d'intérêts et d'autres rémunérations acquis grâce aux avoirs gelés ». S'agissant d'une troisième recommandation concernant la question des filiales des entités inscrites sur la Liste, telle que décrite dans la notice d'aide à l'application no 1 du Comité, le Comité a décidé d'appeler l'attention du Conseil sur cette question, et c'est ce que je suis en train de faire.

Au cours de la période considérée, le Comité a approuvé deux demandes de dérogation à l'embargo sur les armes, présentées par la Tunisie et le Royaume des Pays-Bas, au titre du paragraphe 9 c) de la résolution 1970 (2011). L'examen de deux autres demandes, présentées précédemment par Malte au titre du paragraphe 9 c) de la résolution 1970 (2011) et tout récemment par la Libye au titre du paragraphe 8 de la résolution 2174 (2014), est en cours. En ce qui concerne le gel des avoirs, le Comité a reçu trois notifications de dérogation, auxquelles il ne s'est pas opposé, au titre du paragraphe 19 a) de la résolution 1970 (2011), présentées par le Royaume-Uni concernant les frais juridiques de la Libyan Investment Authority, de M^{me} Aisha Kadhafi et du Libyan Africa Investment Portfolio, respectivement. Le Comité a également fourni des précisions au sujet d'une lettre invoquant le paragraphe 19 b) de la résolution 1970 (2011), présentée par la Suisse et concernant le Libyan Africa Investment Portfolio. Le Comité a en outre répondu à deux demandes présentées respectivement par Malte et l'Espagne, en donnant des orientations sur le gel des avoirs.

Enfin, en ce qui concerne la liste des sanctions, en plus d'y inscrire les deux personnes que j'ai déjà mentionnées, en septembre 2018, le Comité a mis à jour

les renseignements permettant d'identifier cinq personnes précédemment inscrites sur la liste. Le Comité a également achevé l'examen des demandes de radiation de la liste concernant M^{me} Aisha Kadhafi et M^{me} Safia Farkash Al-Barassi, présentées par l'intermédiaire du point focal chargé de recevoir les demandes de radiation, créé en application de la résolution 1730 (2006). Les deux individus ont été maintenus sur la liste.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur Schulz de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance d'information. Il est très utile d'entendre le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, et je le remercie de tout ce qu'il a déclaré. Je voudrais commencer en le remerciant aussi d'avoir restructuré la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et des immenses progrès réalisés dans la réouverture de ses bureaux. Comme l'a dit M. Salamé, c'est vraiment important. C'est un excellent signe de l'engagement de la communauté internationale aux côtés de la population face aux événements qui se produisent en Libye. Je remercie également l'Ambassadeur de l'Allemagne de son exposé sur les sanctions. L'Allemagne est maintenant corédactrice avec le Royaume-Uni des textes du Conseil de sécurité sur la Libye, et nous attendons bien entendu avec intérêt de travailler encore plus étroitement ensemble.

Je voudrais réaffirmer le ferme appui de mon gouvernement à l'action du Représentant spécial du Secrétaire général et de l'Organisation des Nations Unies sur le terrain, et les remercier de tous leurs efforts. Nous appuyons en particulier la démarche du Représentant spécial à l'égard de la conférence nationale. Nous pensons qu'elle est la meilleure façon de parvenir à un règlement politique inclusif qui stabilise le pays. Nous espérons que tous les Libyens se rassembleront et participeront à ce processus. Nous espérons en particulier qu'un large éventail de la société libyenne sera représenté à la conférence nationale, et nous estimons qu'il nous faut œuvrer pour garantir une telle participation. Nous souhaitons que les participants représentent l'éventail le plus large possible sur les plans politique, régional, tribal et ethnique et, comme le Conseil de sécurité le dit toujours en de pareils cas, nous comptons sur une représentation appropriée des femmes.

Jusqu'à présent, le Conseil s'est montré plutôt uni sur ce dossier. Nous espérons que nous pourrions nous rassembler autour du plan d'action des Nations Unies et que nous pourrions aider d'autres membres de la communauté internationale et faire en sorte que la MANUL puisse mettre en œuvre les résultats de la conférence nationale.

Le Représentant spécial du Secrétaire général a mentionné à plusieurs reprises les auteurs de troubles. Le schéma des attaques qu'il a décrites et les affrontements sporadiques dans l'ensemble du pays sont évidemment très préoccupants. Le Conseil doit indiquer très clairement que l'avenir de la Libye ne peut pas être déterminé et ne sera pas déterminé par les auteurs de troubles, qui souhaitent maintenir le statu quo uniquement pour leur propre avantage tandis que les citoyens libyens ordinaires continuent de souffrir. La détérioration des conditions de sécurité, que le Représentant spécial a décrite, ne fait que souligner à quel point le statu quo est intenable.

Nous pensons donc que les institutions politiques libyennes doivent travailler avec la conférence nationale et tenir compte de ses résultats. Cela signifierait que les intérêts supérieurs du peuple libyen leur tiennent à cœur et qu'elles sont attachées à trouver une solution politique durable à la crise. La population libyenne aurait beaucoup de mal à comprendre que ces institutions continuent de ne pas faire ce qui leur est demandé.

Quant à l'économie, ce qu'a dit le Représentant spécial au sujet du pétrole m'a beaucoup intéressé. Nous devons soutenir la MANUL et les institutions financières internationales dans la mise en place de nouvelles réformes économiques. Nous avons besoin de sanctions encore plus ciblées et plus efficaces contre les auteurs de troubles. Les progrès réalisés au sujet de la Banque centrale de Libye sont certainement les bienvenus mais, manifestement, ils doivent intervenir parallèlement au travail visant à réunifier la Banque centrale se trouvant dans la capitale et la banque centrale parallèle située dans l'est du pays.

Enfin, s'agissant de la sécurité, le cessez-le-feu est le bienvenu, mais il semble fragile. Un dispositif durable de sécurité dans l'ensemble du pays sera nécessaire pour la stabilité de la Libye.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé,

de son exposé. Je tiens aussi à remercier le Représentant permanent adjoint de l'Allemagne de son exposé sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Je vais axer ma déclaration sur deux questions principales : premièrement, l'évolution de la situation en matière de sécurité et, deuxièmement, l'évolution de la situation politique et économique.

Premièrement, s'agissant de l'évolution de la situation en matière de sécurité, pendant l'année écoulée le peuple libyen frère a été confronté à des défis aussi redoutables que dangereux, qui ont menacé la sécurité et la stabilité du pays. Parmi ces principales difficultés, il y a eu le déclenchement d'actions militaires dans la région du croissant pétrolier et les regrettables affrontements militaires à Tripoli, qui ont fait de nombreux morts et blessés. En outre, une série d'explosions terroristes ont frappé plusieurs institutions gouvernementales vitales, telles que la Haute Commission électorale nationale, la Libyan National Oil Corporation et le siège du Ministère des affaires étrangères, ce dernier attentat ayant été revendiqué par Daech.

Ces difficultés en matière de sécurité ont été la conséquence principale de l'absence d'institutions de sécurité unifiées placées sous le contrôle de l'État. Il est donc impératif que la communauté internationale et le Conseil de sécurité déploient tous les efforts qui s'imposent pour veiller à trouver une solution durable à la propagation des groupes armés et appuyer le Gouvernement d'entente nationale, afin que soit mis en œuvre le plan conjoint de sécurité pour le Grand Tripoli. Le plan comporte des mesures de sécurité qui permettront de garantir la protection des citoyens et des biens privés et publics et le respect de l'ordre public, au moyen d'un personnel de sécurité et de police en tenue qui remplacerait les formations militaires, et prévoit la mise en place de mécanismes de coordination avec la MANUL. Nous espérons que toutes les parties à Tripoli coopéreront à ce plan, ce qui aura des incidences positives sur la sécurité et la sûreté des civils et des biens privés et publics.

En dépit de ces difficultés, il est extrêmement important de souligner les progrès intervenus en Libye en ce qui concerne la sécurité, que M. Salamé a évoqués dans son exposé. Comme il l'a dit, la MANUL a joué un rôle vital au début de cette année grâce à la visite du Représentant spécial du Secrétaire général dans la ville de Sabha, dans le sud de la Libye, pour la première fois en sept ans, malgré les problèmes de sécurité dans

cette région. Il a ainsi pu entendre les divers problèmes et préoccupations auxquels sont confrontés les Libyens dans le sud du pays, en particulier leurs inquiétudes en matière de sécurité. Il a aussi lancé les préparatifs de la mise en place du premier poste de police modèle à Tripoli, lequel permettra de renforcer les institutions libyennes chargées de la sécurité et de faire en sorte que la police de proximité adopte des pratiques professionnelles, sous la supervision du Gouvernement libyen.

Deuxièmement, s'agissant de l'évolution de la situation économique et politique, la présente séance intervient après l'élan international qui a été donné à Palerme pendant la réunion internationale des 12 et 13 novembre 2018, laquelle a abouti à un soutien en faveur du plan d'action des Nations Unies et de la tenue d'une grande conférence nationale, devant se tenir début 2019 pour préparer les élections présidentielle et législatives. Nous espérons que la conférence nationale répondra aux préoccupations de tous les Libyens pour ce qui est de faire avancer le processus politique libyen et de mettre un terme à la situation actuelle marquée par les divisions, à l'impasse persistante et à l'omniprésence des milices armées, en vue de parvenir à une Libye unie et stable, à l'abri des menaces contre la paix et la sécurité, pour tous les Libyens.

En conséquence, nous exhortons la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État à poursuivre leurs efforts et à parvenir à un accord sur les modifications restreintes à apporter à l'Accord politique libyen afin de réformer le pouvoir exécutif. Nous exhortons aussi la Chambre des députés à arrêter le texte final de la loi sur le référendum constitutionnel, afin de répondre à toutes les préoccupations du peuple libyen frère.

Quant à l'économie, nous nous félicitons du plan de réformes économiques qui a été adopté par le Conseil de la présidence. S'il est mis en œuvre, le plan répondra aux aspirations de la population libyenne et réduira la mainmise des milices armées sur l'économie parallèle. Nous saluons aussi les progrès réalisés par la MANUL dans l'examen financier de la Banque centrale de Libye, internationalement reconnue, et de la banque parallèle située dans l'est du pays.

Pour terminer, nous renouvelons notre appui aux efforts déployés par M. Salamé pour faciliter un processus politique complet en Libye, sur la base du Plan d'action des Nations Unies. Nous exhortons toutes les parties libyennes à œuvrer pour le règlement politique pacifique en travaillant avec sérieux et de façon constructive afin que toutes les mesures techniques,

législatives, politiques et sécuritaires nécessaires à la tenue d'élections transparentes, inclusives et pacifiques soient prises, et ce, dans le but d'édifier une Libye unie et stable. Nous voudrions rappeler ici les paroles de M. Ghassan Salamé, qui a dit que le moment était venu de tourner la page de la division et qu'un État uni et juste était le seul capable de se battre pour défendre les droits de l'homme et assurer la sécurité et la stabilité de ses citoyens.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions commencer notre intervention en exprimant nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple colombiens à la suite de l'attentat terroriste perpétré hier contre une école de police à Bogotá, dont le bilan provisoire est de huit morts et 38 blessés.

La République de Guinée équatoriale remercie le Secrétaire général de son rapport du 7 janvier (S/2019/19). Elle exprime également sa sincère gratitude et son appréciation à M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), pour tout le travail réalisé ainsi que pour son exposé sur la situation actuelle dans ce pays. Notre délégation félicite par ailleurs la République fédérale d'Allemagne qui assumera la présidence du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, durant son mandat au Conseil de sécurité. À cet égard, nous sommes prêts à lui offrir tout notre soutien. En outre, nous prenons note avec satisfaction du rapport sur les activités du Comité.

Près de huit ans après le déclenchement de la crise libyenne en février 2011, la République de Guinée équatoriale continue d'observer avec une profonde inquiétude la situation actuelle dans laquelle se trouve ce pays, en raison de l'impasse politique qui perdure malgré l'accord politique signé le 17 décembre 2015, de la précarité des conditions de sécurité, de la violence sporadique, de l'influence et des activités incontrôlées des groupes armés et des terroristes, de la criminalité organisée et de la détérioration de la situation humanitaire, en particulier en ce qui concerne les migrants qui sont bloqués dans le pays. Tout cela démontre une fois encore que, malgré les modestes progrès encourageants enregistrés, des efforts supplémentaires sont nécessaires de la part du Conseil et de la communauté internationale pour parvenir à une solution définitive et durable qui permette un retour à la normale pour le peuple libyen frère.

Dans le droit fil des décisions de l'Union africaine et comme nous l'avons indiqué en d'autres

occasions, l'une des solutions à la situation en Libye passe essentiellement par la réconciliation entre les parties au conflit. C'est pourquoi nous réaffirmons notre plein appui à la notion de l'unité territoriale de la Libye et condamnons toute activité ou mesure qui provoquerait des divisions pour des motifs ethniques, tribaux ou autres, lesquelles ne feraient qu'exacerber le conflit. Dans ce contexte, nous soulignons l'impérieuse nécessité de mettre un terme à la prolifération inquiétante et aux agissements des différents groupes armés et terroristes, qui opèrent en toute impunité. Il s'agit là d'une des mesures indispensables à prendre pour sortir de la crise. Cela dit, nous saisissons cette occasion pour exprimer notre rejet total et notre condamnation énergique du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient l'origine, la cause ou le lieu. Nous réaffirmons ici notre conviction qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit libyen.

Afin de parvenir à l'unité, le peuple libyen doit faire front commun et progresser vers un avenir prospère, libre, sûr et durable, dont les Libyens eux-mêmes tiennent les rênes et sont les protagonistes. À cet égard, nous saluons le travail accompli par la MANUL depuis son déploiement en Libye le 16 septembre 2011, en application de la résolution 2009 (2011), et remercions M. Ghassan Salomé des efforts qu'il déploie pour parvenir à une solution politique sur la base de l'Accord politique libyen, en facilitant un dialogue sans exclusive entre les parties au conflit, afin de promouvoir la réconciliation nationale et de mener à bien la phase transitoire actuelle. Nous avons également été heureux des objectifs fixés pour la Conférence de Palerme, qui s'est tenue les 12 et 13 novembre 2018. Nous espérons que cette fois-ci, à la différence de la dernière réunion à Paris, ses résultats se traduiront par des effets évidents et clairs pour sortir de l'impasse libyenne et empêcher l'escalade de la violence dans tout le pays. Nous nourrissons l'espoir que d'ici là, les conditions politiques et sécuritaires seront en place pour la tenue des élections prévues au printemps prochain, comme indiqué après la conférence.

Il nous semble important d'insister sur la nécessité d'améliorer la coopération entre l'Union africaine et l'ONU en vue de parvenir à un large consensus sur les mesures à prendre pour faire face plus efficacement à la situation en Libye, compte tenu également du rôle essentiel joué par les pays voisins pour assurer la sécurité et gérer les conséquences du conflit dans la région.

S'agissant de la situation humanitaire et de la question des droits de l'homme dans le pays, il convient de souligner les préoccupations qui demeurent à cet égard face aux violations constantes du droit international humanitaire, aux violations du droit international des droits de l'homme et aux atteintes à ces droits qui sont perpétrées en toute impunité, tel qu'indiqué dans le rapport du Secrétaire général. Le sort qui est réservé aux migrants et aux réfugiés est encore pire, puisqu'ils continuent d'être victimes de violations de leurs droits fondamentaux, de privations de liberté et de détentions arbitraires, de violences sexuelles, d'enlèvements, d'extorsions, de travail sexuel, de mauvais traitements, de torture, etc. Ils restent victimes de trafiquants et de passeurs, une situation que nous dénonçons depuis le début et qui exige la collaboration de la communauté internationale pour garantir leur protection. Il s'agit là d'une question que nous n'avons cessé de soulever dans chacune de nos déclarations, parce qu'elle nous préoccupe au plus haut point. C'est pourquoi une fois encore nous lançons un appel au Conseil pour qu'il mette un terme à cette situation en conjuguant les efforts sur ce front afin de redonner leur dignité à des milliers de personnes qui subissent quotidiennement ces exactions sur une grande partie du territoire libyen.

Nous saluons et remercions l'Union africaine pour sa participation au groupe de travail trilatéral qu'elle a formé avec l'ONU et l'Union européenne pour faciliter le rapatriement ordonné des migrants détenus en Libye. En dépit de ces efforts, des mesures et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour faire face à cette situation.

Enfin, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement d'entente nationale, avec le soutien de la MANUL, dans le domaine de la sécurité. Nous nous félicitons des mesures adoptées par le Conseil de la présidence pour introduire des réformes économiques, qui donnent de bons résultats, et pour améliorer le secteur de la sécurité afin de lutter contre la corruption et de mettre en place un système qui bénéficiera à l'ensemble du peuple libyen, comme vient de le signaler M. Salamé dans son exposé. Nous pensons qu'un appui international plus important, qui soit tangible, transparent et crédible est nécessaire, pour régler la crise actuelle dont souffre le peuple libyen frère.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé détaillé et objectif. La Fédération de Russie appuie

les mesures prises sous l'égide de l'ONU pour obtenir des résultats dans le cadre des efforts visant à unifier la Libye et à stabiliser sa situation politique intérieure, deux éléments d'une importance cruciale si l'on veut améliorer la situation dans toute la région.

Nous prenons note des répercussions positives qu'a eues la réunion internationale sur la Libye qui s'est tenue à Palerme en novembre s'agissant de restaurer la compréhension mutuelle entre les deux forces rivales dans l'est et l'ouest du pays. En l'absence de progrès tangibles dans le processus de réconciliation entre les Libyens, les parties ont reçu un message concernant l'importance de surmonter leurs divergences par des voies politiques, dans le cadre d'un dialogue national inclusif fondé sur l'Accord politique de Skhirat et sur le Plan d'action des Nations Unies pour le règlement de la crise libyenne, le but ultime étant de consolider les principales forces politiques et de mettre sur pied des institutions étatiques unifiées, à même de s'acquitter de leurs objectifs. La réunion de Palerme a permis à la communauté internationale de faire la preuve de sa détermination à préserver la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Libye.

Nous apprécions vivement le professionnalisme de M. Salamé, ainsi que la priorité résolue qu'il accorde à la restauration de l'État libyen, et nous appuyons ses efforts diligents pour promouvoir le dialogue national et préparer la tenue d'une conférence nationale au début de cette année. Dans un tel contexte, il sera crucial que toutes les parties prenantes libyennes se montrent conscientes de leurs responsabilités vis-à-vis de l'avenir de leur pays et qu'elles s'efforcent conjointement d'insuffler une dynamique positive au processus de règlement. De très nombreux obstacles persistent sur leur chemin. Nous nous voyons contraints de conclure que, en dépit de tous les efforts déployés pour promouvoir le dialogue entre les Libyens, il est très peu probable que la crise sera réglée rapidement. Les désaccords entre les principaux acteurs du paysage politique libyen empêchent de mettre en œuvre le processus de réconciliation lancé sous l'égide des Nations Unies. La situation est encore compliquée par des problèmes de sécurité, ainsi que par l'absence de compromis entre les parties. La sanglante attaque terroriste perpétrée le 25 décembre contre les locaux du Ministère des affaires étrangères, attaque que nous condamnons avec force, en a donné la triste confirmation. Malheureusement, ces événements tragiques et les tout derniers affrontements déplorés dans la région de Tripoli montrent bien que la situation dans le pays n'est pas suffisamment maîtrisée et rappellent à

quel point il est crucial de restaurer des systèmes unifiés pour la gouvernance publique et les forces de sécurité.

Le problème de la prolifération illégale des armes en Libye n'a pas diminué, et il menace la sécurité aussi bien du pays que de toute la région sahélo-saharienne. C'est pourquoi les parties prenantes internationales, en particulier le Conseil de sécurité et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, doivent s'abstenir, notamment au regard de l'embargo sur les armes imposé à la Libye, de toute mesure susceptible d'enrayer le processus de promotion du dialogue et de la coopération entre les principales forces politiques libyennes. Nous ne cessons de souligner l'importance de consolider les efforts internationaux visant à apporter un appui extérieur au dialogue entre les Libyens, étant entendu qu'il importe de renforcer le rôle central de coordination joué par l'ONU. Si cette assistance n'est pas harmonisée sous les auspices du Conseil de sécurité, il sera extrêmement difficile de régler la crise.

La Russie est profondément attachée au rétablissement de la paix et de la stabilité en Libye, pays que nous voulons uni, indépendant et jouant un rôle clef dans la politique internationale et régionale. Nous sommes disposés à faire encore avancer le processus politique et à aider M. Salamé en entretenant nos contacts fiables auprès de toutes les parties libyennes et en les encourageant à s'efforcer de trouver un compromis, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité en Libye et dans la région méditerranéenne tout entière. C'est là notre position de principe.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information sur la situation en Libye. Elle félicite M. Ghassam Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Libye (MANUL), pour la qualité de son exposé, et lui renouvelle son soutien pour ses efforts inlassables en faveur de la paix et de la réconciliation en Libye. Elle salue également l'Ambassadeur Juergen Schulz pour son exposé circonstancié sur le trente-deuxième rapport trimestriel du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye. Ma délégation saisit cette occasion pour lui adresser ses félicitations pour sa nomination à la tête de ce comité et lui souhaiter, ainsi qu'à son équipe, un franc succès dans la conduite de leurs travaux durant les deux prochaines années.

Les actions menées par M. Faiez Serraj, Président du Conseil de la présidence, notamment la publication

du décret n° 1303 portant création du Comité sur les dispositifs de sécurité à Tripoli, représentaient une grande source d'espoir pour endiguer la vague de violence dans la capitale. Mais la reprise des combats à Tripoli, en même temps qu'elle constitue une violation inquiétante du cessez-le-feu négocié par l'ONU en septembre 2018, compromet la relative amélioration de la situation sécuritaire. Mon pays déplore et condamne par ailleurs les attaques sporadiques de Daech, notamment l'attentat du 25 décembre 2018 contre les locaux du ministère des affaires étrangères. Ces attaques interpellent le Conseil sur la menace que continue de représenter ce groupe terroriste.

Sur le plan politique, la Côte d'Ivoire note avec regret la persistance de divergences d'interprétation de la loi sur le référendum constitutionnel, adoptée le 26 novembre 2018, par la Chambre des députés. Ces divergences pourraient retarder l'organisation des élections présidentielle et parlementaires convenue lors de la Conférence de Paris, tenue le 29 mai 2018. À cet égard, mon pays se félicite des consultations en cours entre la MANUL et le Président de l'Assemblée afin de trouver un consensus sur cette loi pour permettre la tenue de prochaines élections présidentielle et parlementaires. Ces élections devraient contribuer à mettre un terme à l'instabilité politique, conformément aux engagements pris lors de la réunion de Palerme, le 13 novembre 2018, et tels que reflétés dans la Déclaration politique de Paris. Par ailleurs, afin de garantir la tenue d'élections inclusives et crédibles, il est impérieux pour l'ensemble des acteurs d'œuvrer davantage à l'amélioration de la situation sécuritaire, à la reconquête des zones contrôlées par des groupes armés et des réseaux de trafiquants et à l'extension de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national.

Ma délégation salue les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général en vue de l'organisation d'une conférence nationale au cours du premier trimestre 2019. Elle voudrait l'assurer de son plein soutien dans l'organisation de cet important événement. Mon pays attend avec grand intérêt les conclusions de cette conférence et souhaite ardemment qu'elle permette d'aboutir à un consensus national entre toutes les forces libyennes, y compris les tribus, les femmes et les jeunes, dont l'apport au processus de réconciliation nationale est très important. Dans cette dynamique, les acteurs régionaux ont un rôle non négligeable à jouer. C'est pourquoi ma délégation voudrait se féliciter de la disponibilité exprimée par le Conseil de paix et de sécurité

de l'Union Africaine, le 17 octobre 2018, à appuyer la MANUL dans l'organisation de cette conférence.

S'agissant de la situation humanitaire et des questions relatives aux droits de l'homme, mon pays invite tous les acteurs au respect des normes internationales en la matière, en veillant à la protection des civils et des migrants qui sont traités de manière inhumaine et détenus arbitrairement. À cet égard, mon pays voudrait saluer la généreuse contribution de 20 millions de dollars du Qatar pour la création d'un fonds. Ce fonds, géré par l'Union africaine, financera l'évacuation des migrants de Libye et leur réintégration dans leurs pays d'origine.

Au plan économique, mon pays note avec satisfaction que les revenus de la compagnie nationale de pétrole pour l'année 2018 ont été de 78 % supérieurs à ceux de l'année 2017, atteignant ainsi leur plus haut niveau depuis six ans. Mon pays salue, en outre, les réformes monétaires et fiscales ambitieuses menées par M. Faiez Serraj, ainsi que sa détermination à trouver une solution aux difficultés rencontrées par le système financier libyen, notamment l'existence de deux banques centrales et de deux systèmes de taux d'intérêt et la pénurie de devises.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réaffirme sa conviction qu'il n'y a pas d'alternative à une solution politique de la crise en Libye. Aussi invite-t-elle la communauté internationale à soutenir les efforts déployés par M. Salamé en vue d'organiser la conférence nationale dans les prochains mois et donner ainsi un nouvel élan au dialogue politique dans ce pays. Ma délégation invite également toutes les parties prenantes à cesser les hostilités et à s'engager de manière constructive dans cette voie afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la Libye.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Ghassan Salamé, de son exposé édifiant sur les derniers faits nouveaux survenus en Libye. Je remercie également l'Ambassadeur Juergen Schulz de sa présentation sur les travaux en cours du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye. Il peut être assuré de notre plein appui.

La Pologne se félicite de l'unité affichée par la communauté internationale lors de la réunion tenue à Palerme, et renouvelle son plein appui au Plan d'action des Nations Unies pour la Libye. Nous appelons donc tous les Libyens à n'épargner aucun effort afin

de garantir l'organisation de la conférence nationale début 2019 pour mener à bien la transition politique et unir le pays. Nous estimons que cette conférence sera une tribune et une occasion pour former un consensus national afin de débloquer la situation causée par ceux qui bafouent les droits et les intérêts des citoyens libyens, puis de préparer les élections présidentielle et parlementaires.

Il va sans dire que la participation pleine et effective des femmes à la vie politique et économique de la Libye est cruciale pour promouvoir la paix et la sécurité. À cet égard, nous nous félicitons que l'Instance d'appui aux femmes et de promotion de leur autonomisation du Conseil de la présidence ait commencé ses travaux.

Nous appelons une fois de plus tous les acteurs politiques et militaires libyens à s'abstenir de tout recours à la force. Dans le même temps, nous espérons que le Gouvernement d'entente nationale fera preuve d'une plus grande détermination à mettre en œuvre le plan de sécurité conjoint pour le Grand Tripoli. Les événements récents ont montré que le cessez-le-feu conclu en septembre dernier n'a pas duré assez longtemps, car les causes profondes de la violence dans la capitale libyenne n'ont pas été éliminées.

Il est urgent d'adopter une approche d'ensemble pour régler les problèmes de sécurité, qui seront un des principaux thèmes de la conférence nationale. Nous sommes certains que la grande majorité des Libyens, qui souffrent de l'instabilité dans leur pays, sont de cet avis. Nous appelons donc tous les dirigeants politiques à se mettre d'accord sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité de leurs citoyens.

Il ne fait aucun doute que les réformes politiques et sécuritaires doivent s'accompagner de réformes économiques. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les mesures prises par le Conseil de la présidence en vue d'engager des réformes économiques qui soient dans l'intérêt du peuple libyen et qui permettront de limiter les possibilités que l'économie souterraine offre aux milices.

Nous demeurons préoccupés par les pertes en vies civiles en Libye, notamment lors des violents affrontements qui ont touché Tripoli. Nous demandons donc à toutes les parties de respecter pleinement le droit international humanitaire en prenant toutes les précautions pour protéger les civils; en s'abstenant de prendre pour cible des civils et des infrastructures civils; et en

faisant en sorte que les blessés et les malades soient pris en charge comme il convient.

Nous sommes vivement préoccupés par l'ampleur des violations des droits de la personne et des mauvais traitements dont les détenus continuent d'être victimes et par la détention arbitraire prolongée de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ne bénéficient pas des garanties d'une procédure régulière. Nous appelons le Gouvernement à mettre en place des mesures de nature à garantir qu'aucun détenu ne risque de subir des actes de torture ni des mauvais traitements et puisse exercer son droit à une procédure régulière.

Nous prions instamment le Gouvernement d'entente nationale de veiller davantage à ce que les responsables de crimes de guerre et d'autres violations graves du droit international des droits de l'homme soient traduits en justice. Nous encourageons les autorités libyennes à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale, comme le prescrit la résolution 1970 (2011), pour l'aider à rendre justice et à demander des comptes pour les crimes de droit international commis en Libye.

Enfin, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, et le personnel du système des Nations Unies en Libye de leur dévouement et de leur appui à une conclusion pacifique de la transition en Libye.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions à notre tour, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, Ghassan Salamé, de l'exposé détaillé qu'il a présenté au Conseil, ainsi que le représentant de l'Allemagne, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

La présente séance d'information se tient au moment opportun compte tenu des délibérations qu'a tenues le Conseil cette semaine sur les sanctions concernant le Mali et le Soudan, durant lesquelles il a été reconnu que le fiasco libyen a des répercussions dans toute la région.

La raison pour laquelle la crise sanglante libyenne continue de hanter le Conseil, comme certains l'avaient prédit, est que bien que notre organisation, l'Union africaine, ait élaboré et adopté une feuille de route continentale pour gérer la crise sanglante libyenne, elle n'a pas été autorisée à la mettre en œuvre jusqu'au dernier moment. Ce fiasco et les nombreux échecs qui l'ont suivi doivent rappeler à nos partenaires non africains que les Africains sont les mieux placés pour comprendre leurs

problèmes et rechercher des solutions à ces problèmes. Les Africains doivent être autorisés à apporter des solutions aux problèmes africains. Les partenaires ne seront invités qu'en cas de nécessité. Je vais axer mon intervention sur le processus politique et la situation humanitaire en Libye.

Ma délégation appuie et encourage les efforts que déploie M. Salamé, le Représentant spécial du Secrétaire général, pour travailler avec toutes les parties libyennes afin de parvenir à une solution politique acceptable et durable. Nous saluons les efforts entrepris par lui pour collaborer avec tous les acteurs concernés afin d'appuyer la mise en œuvre du plan d'action des Nations Unies, et nous attendons avec intérêt la tenue de la conférence nationale pour tourner la page de la transition politique et unir pleinement le pays.

En tant que membre du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, l'Afrique du Sud continuera de soutenir l'action commune que mènent l'ONU et l'Union africaine pour coordonner conjointement les activités qui contribueront au règlement pacifique de la crise libyenne.

Nous rappelons qu'à son trente-et-unième sommet, qui s'est tenu à Nouakchott en juillet 2018, la Conférence de l'Union africaine a exprimé, une fois encore, « sa profonde préoccupation face à la situation sécuritaire persistante en Libye, qui continue de prolonger les souffrances du peuple libyen ».

Le Président du Comité de haut niveau de l'Union africaine et le Président de la Commission de l'Union africaine ont réaffirmé leur volonté commune d'aider toutes les parties prenantes à surmonter la grave crise que traverse la Libye. À cet égard, ils ont décidé de relancer les préparatifs de la conférence pour la réconciliation nationale avec toutes les parties concernées, comme le prévoit la feuille de route adoptée par le Comité.

Sur le plan humanitaire, ma délégation est préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire, en particulier étant donné que certains acteurs humanitaires ont récemment rencontré des problèmes qui limitent leur accès à certaines parties du pays. Nous condamnons les pertes en vies civiles enregistrées lors des violences à Tripoli, et nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général afin que tous les engagements pris en vertu de l'accord de cessez-le-feu conclu en septembre soient honorés afin que le calme persiste et pour prévenir une nouvelle escalade de la violence dans la capitale et ailleurs. Nous appelons également toutes

les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire et à faire en sorte que toutes les mesures possibles soient mises en place pour éviter la poursuite du conflit.

Nous exhortons toutes les parties à instaurer un dialogue constructif pour parvenir à un accord négocié mutuellement acceptable. Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider toutes les parties prenantes à faire progresser ce processus.

Enfin, ma délégation salue le travail qu'accomplit l'Instance d'appui aux femmes et de promotion de leur autonomisation du Conseil de la présidence pour promouvoir l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la vie politique et économique libyenne. La participation des femmes au dialogue politique est essentielle afin que tous les secteurs de la société libyenne prennent part au processus qui leur permettra de tracer leur avenir, dans un esprit de dévouement à la paix et à la sécurité en Libye.

Du fait de notre propre lutte de libération, nous, les Sud-Africains, connaissons de première main l'importance de l'intégration des femmes dans le processus de paix et les avantages qui en découlent pour l'ensemble de la population.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), pour son excellent exposé. J'exprime encore une fois tout l'appui de ma délégation à la voie à suivre qu'il a définie. Je voudrais axer mon intervention sur trois actions prioritaires.

La première est la conférence nationale en tant qu'élément central du plan d'action. Notre première priorité politique doit être la conférence nationale, qui est une occasion pour les Libyens de sortir le processus politique de l'impasse dans laquelle il se trouve et de le rendre véritablement inclusif. Elle donne aussi l'occasion d'ouvrir la voie à la mise en place d'institutions unifiées et à la tenue d'élections basées sur le consensus national. Malheureusement, l'impasse actuelle profite à beaucoup. Comme le Représentant spécial l'a dit, nous devrions nous attendre à des tentatives, de la part de nombreuses parties, de perturber le processus. C'est pourquoi la communauté internationale dans son ensemble doit se tenir derrière le Représentant spécial et appuyer la voie à suivre qu'il a proposée. L'Allemagne continue d'appuyer sans réserve son travail. S'il le faut,

nous devons être prêts à faire pression sur ceux qui tentent de faire dérailler le processus. Cela peut inclure des sanctions ciblées, comme le Conseil en a convenu auparavant. L'unité de la communauté internationale, et du Conseil en particulier, demeure cruciale. Nous devons cette unité au peuple libyen qui a tant souffert et qui est à bout de patience.

Deuxièmement, des efforts en vue de mettre en place des institutions sont des conditions nécessaires à la stabilisation. Le processus politique ne peut pas reposer sur de l'abstrait, et il ne peut aboutir à des résultats à partir de rien. Il requiert dans le même temps des efforts de mise en place des institutions en tant que deuxième priorité complémentaire. À cet égard, des initiatives telles que des examens financiers, des centres d'opérations conjoints et la formation de la police sont essentielles. Il nous faut mettre en œuvre ces mesures plus efficacement, rapidement, systématiquement et conjointement dans le cadre multilatéral. La MANUL doit jouer un rôle de chef de file et lancer et coordonner des efforts de soutien multilatéraux spécifiques en faveur des institutions libyennes. L'Allemagne est disposée à apporter un appui substantiel et se félicite de ce qui a déjà été réalisé, par exemple, par le Fonds de stabilisation pour Libye. Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial de ses aimables paroles à l'endroit des experts de la Bundesbank qui dispensent actuellement une formation au personnel de la Banque centrale de Libye.

Mon troisième point porte sur l'urgence d'une réforme économique en vue de réduire les tensions. Notre troisième priorité doit être la réforme économique. Nous appelons les parties libyennes à mettre en œuvre sans tarder les réformes économiques annoncées, notamment sur les transactions en devises et les subventions. Le système actuel bénéficie à ceux qui n'œuvrent pas pour le bien de la population libyenne. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de le changer. Cela inclut la lutte contre des pratiques criminelles telles que la contrebande de carburant et la fuite de devises. De manière générale, une plus grande transparence est nécessaire pour réduire les tensions et créer un environnement économique plus stable, avec une meilleure répartition des richesses.

Le Représentant spécial a indiqué que la liste des défis qui restent à relever en Libye est encore longue. J'en citerai deux ou trois à la fin de mon intervention.

Premièrement, la représentation appropriée des femmes, comme de nombreux orateurs avant moi l'ont dit, est pour nous d'une importance absolument cruciale.

Les femmes doivent participer non seulement à la conférence nationale, mais aussi à tous les autres processus qui conduisent à la transition démocratique, à la réconciliation et à l'édification d'institutions nationales.

Deuxièmement, les flux d'armes illicites en provenance de la Libye ont contribué à la déstabilisation de vastes régions du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Il nous faut adopter des approches novatrices pour associer les acteurs nationaux libyens à la prise de mesures aux fins d'un contrôle efficace des armes légères et de petit calibre.

Le Représentant spécial, M. Salamé, a insisté sur l'importance de respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. L'Allemagne reste préoccupée par les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits. L'Allemagne est particulièrement préoccupée par la situation qui prévaut dans les centres de détention en Libye, comme cela a été révélé récemment par une enquête conjointe de la MANUL et du Bureau des Nations Unies pour les droits de l'homme. Des milliers de migrants sont systématiquement affamés, battus, brûlés avec des objets brûlants et soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Il faut y remédier et il faut que cela change.

Enfin, nous nous félicitons vivement que la MANUL ait été chargée d'aider, dès septembre 2018, à la protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et sexiste dans le cadre du nouveau mandat qui lui a été attribué. Nous saluons clairement la récente inclusion de la violence sexiste comme critère d'inscription sur la liste des sanctions, ainsi que l'inscription sur cette liste de six individus pour leur implication dans le trafic de personnes.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Comme d'autres intervenants, je voudrais moi aussi vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante réunion aujourd'hui. Je voudrais également remercier M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général pour Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), pour son exposé. Nous le félicitons, ainsi que l'équipe de la MANUL, pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour aider à ramener la paix et la stabilité en Libye et à fournir une assistance humanitaire. Je voudrais aussi remercier M. Juergen Schulz des exposés qu'il présente régulièrement sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant Libye. Nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de ses tâches.

La Libye – une belle mosaïque de riches traditions berbères, africaines, turques, arabes et autres – et son peuple fier ont malheureusement trop souffert. L'Indonésie est vivement préoccupée par l'état dans lequel se trouvent nos frères et nos sœurs libyens. L'insécurité, les divisions politiques, la violence et le terrorisme y ont prélevé un trop lourd tribut. Beaucoup reste à faire mais, en tirant les enseignements du passé, en adhérant pleinement à l'Accord politique libyen et en ayant une vision collective de la paix et de la démocratie, nous pensons que le succès est très possible. Tous les acteurs nationaux étatiques et non étatiques, et tous les acteurs régionaux et internationaux, doivent consacrer leurs énergies à cela. À l'instar de l'ONU et d'autres, l'Indonésie s'engage elle aussi, mais voudrait souligner les points suivants.

Premièrement, la priorité doit être accordée à la réconciliation nationale. Les difficultés pour l'ensemble du pays ne feront qu'augmenter si les centres de pouvoir basés à Tripoli et à l'est du pays agissent dans des sens opposés. Avoir un seul gouvernement national, une armée, des services de sécurité et des institutions financières et économiques unifiés est essentiel pour stabiliser le pays et le préparer à un processus électoral démocratique. Toutes les parties doivent redoubler d'efforts et renoncer à leurs intérêts étroits pour le bien de l'ensemble du peuple libyen. La phrase clef ici est, une fois de plus, la réconciliation nationale. À cet égard, nous nous félicitons de l'unité démontrée par la communauté internationale s'agissant d'appuyer la réunion de Palerme et, en particulier, le Plan d'action des Nations Unies.

La tenue de la conférence nationale sous les auspices de l'ONU au début de cette année sera, nous l'espérons, une bonne occasion pour les différents groupes politiques libyens d'exposer leurs idées et de s'efforcer de déterminer comment l'Accord politique libyen peut mieux diriger le processus vers des élections nationales libres et régulières. L'Indonésie demande une fois encore à tous les partenaires nationaux et extérieurs concernés de faire tout leur possible pour garantir une mise en œuvre sans heurts du Plan d'action des Nations Unies.

Deuxièmement, la sécurité doit être renforcée. La dualité des centres de pouvoir, conjuguée à la lutte pour le pétrole et d'autres ressources, a aggravé la situation. Ce sont les groupes armés non étatiques, en particulier, qui en ont profité le plus. Certes, le Gouvernement d'entente nationale ne doit épargner aucun effort, mais tous les groupes politiques et les milices doivent aussi jouer

un rôle positif pour lui permettre d'assurer la sécurité des citoyens libyens ordinaires, qui ont déjà connu tant d'épreuves.

Les mauvaises conditions de sécurité, du fait de la présence de milices et de terroristes, notamment ceux de l'État islamique d'Iraq et du Levant, restent un grave défi. Nous condamnons tous les actes de terrorisme. Les affrontements entre les groupes armés basés à Tripoli et ceux des régions voisines en août 2018 ont aggravé la situation. Nous reconnaissons nous aussi la nécessité d'une stratégie globale et cohérente en matière de sécurité en appui au retour de la sécurité dans l'ensemble du pays. Nous saluons tout le travail effectué par la MANUL en matière de sécurité et de protection et de négociation d'un cessez-le-feu. Nous devons aussi appuyer pleinement les efforts de la MANUL et agir de façon concertée.

Troisièmement, l'Indonésie insiste sur le développement autant que sur les droits de l'homme, la justice transitionnelle et l'état de droit. Ce sont là des éléments importants pour le retour à la normale en Libye. Tout en saluant le rôle essentiel que jouent les différents organismes des Nations Unies et d'autres entités régionales et internationales, nous appelons à l'augmentation de l'aide apportée à la Libye en matière de renforcement des capacités dans ces domaines et dans d'autres domaines prioritaires.

Nous devons également faire de notre action en faveur des jeunes et des femmes une priorité. Il faut être à leur écoute et les associer à la prise de décisions au niveau national afin de les encourager à participer à la formulation et à la mise en œuvre d'une vision nationale collective de paix et de progrès. Il est essentiel d'améliorer leur situation économique et sociale pour leur offrir de meilleures conditions de vie, notamment en répondant à leurs besoins fondamentaux. Il faut établir des liens entre la réforme économique et les réformes politique et en matière de sécurité.

Pour terminer, le Conseil doit user de toute son influence auprès de différents acteurs nationaux et extérieurs en vue de régler le conflit en Libye et de rétablir la paix et la sécurité dans ce pays. La Libye peut et doit prospérer au sein d'une démocratie, sans ingérence extérieure négative et dans le plein respect des souhaits de son peuple. En fin de compte, la Libye doit être maître de son destin.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire

général, M. Salamé de son exposé et des efforts constants qu'il déploie, ainsi que son équipe, dans un environnement très difficile.

Comme l'a fait observer la représentante du Royaume-Uni et tous les orateurs qui ont pris la parole après elle, le statu quo en Libye n'est pas viable. Les terroristes continuent de chercher des occasions de se réorganiser, comme nous l'avons vu le mois dernier lors de l'attentat odieux perpétré par l'État islamique d'Iraq et du Levant contre le Ministère des affaires étrangères à Tripoli. Les perturbations dont la production pétrolière fait l'objet dans le sud du pays portent préjudice à tous les Libyens. Les groupes armés continuent de se livrer à des luttes d'influence et à la distribution de faveurs.

Dans ce contexte, nous appuyons fermement M. Salamé et le plan d'action des Nations Unies révisé qu'il a présenté au Conseil de sécurité le 8 novembre (voir S/PV.8394), notamment ses appels en faveur de la tenue, au début de 2019, d'une conférence nationale dirigée par les Libyens et d'élections qui seraient organisées par la suite, à partir du printemps. Nous nous félicitons de l'exposé que le Représentant spécial a fait aujourd'hui sur ses récentes consultations avec les dirigeants libyens, sa visite dans le sud du pays et ses projets actuels en ce qui concerne la conférence. Nous exhortons tous les Libyens à saisir cette occasion pour sortir le pays de l'impasse politique. Les États-Unis sont prêts à apporter leur concours à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) par tous les moyens possibles.

Au fur et à mesure que les efforts de médiation de l'ONU avancent, certaines factions armées, qui ne souhaitent pas que des progrès véritables et sans exclusive soient réalisés, essaient d'exacerber les tensions. Il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise en Libye. Les États-Unis s'opposent fermement à toute tentative de contourner le processus politique par la violence.

S'il est vrai que le processus politique doit avancer rapidement, des échéances artificielles ne feront que compliquer les efforts déployés. Les États-Unis félicitent le Premier Ministre libyen, M. Serraj, et les autres dirigeants libyens de l'attention qu'ils continuent de porter aux dimensions économiques du conflit. À l'invitation de la Libye, les États-Unis ont organisé la semaine dernière, à Tunis, la neuvième édition du dialogue économique libyen, à l'intention de dirigeants libyens.

Nous encourageons le Gouvernement d'entente nationale à accélérer la mise en œuvre des réformes monétaires et portant sur les subventions – des réformes

indispensables - pour stabiliser l'économie libyenne et nous l'exhortons à renforcer son engagement en faveur de la transparence des finances publiques. Ces efforts permettront de lancer un débat indispensable sur la répartition équitable des richesses du pays.

Comme le Conseil de sécurité l'a affirmé à maintes reprises, le pétrole libyen appartient au peuple libyen. Nous condamnons les transactions illicites en ce qui concerne le pétrole libyen et nous réaffirmons notre appui à l'application rigoureuse des résolutions 2146 (2014), 2278 (2016) et 2362 (2017), qui interdisent ces pratiques.

Nous encourageons également les autorités libyennes à poursuivre leurs efforts en collaboration avec la MANUL pour renforcer les mesures de sécurité, en particulier à Tripoli. Nous nous joignons à la MANUL pour condamner les violences dont la capitale libyenne a été le théâtre ces derniers jours et nous appelons tous les groupes à honorer leurs obligations découlant de l'accord de cessez-le-feu du 4 septembre et de l'accord de consolidation du cessez-le-feu conclu le 9 septembre.

Nous rappelons à ceux qui portent atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité de la Libye que le Conseil de sécurité suit de près la situation et peut imposer des sanctions. Les mesures relatives au gel des avoirs et à l'interdiction de voyager prises à l'encontre d'Ibrahim Jadhra en septembre et de Salah Badi en novembre – tous les deux des chefs de milice - prouvent que nous étions sérieux et que nous le sommes toujours.

Le peuple libyen souffre depuis trop longtemps en raison de l'insécurité, de l'absence de perspectives économiques et des troubles politiques. En partenariat avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Salamé, nous devons saisir l'occasion qui s'offre actuellement de briser l'impasse politique, en participant à la conférence nationale et en donnant à tous les Libyens les moyens d'avancer vers un avenir plus pacifique et plus prospère.

M. Tenya (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord exprimer notre profonde solidarité et nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple colombiens, ainsi qu'aux membres des familles des victimes du terrible attentat perpétré hier, que nous condamnons fermement.

Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et nous voudrions remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, et l'Ambassadeur Juergen Schulz, en sa qualité de

Président du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, de leurs exposés complets. Ce matin, ils nous ont décrit une situation qui nécessite d'urgence l'appui de la communauté internationale et l'attention du Conseil.

Le Pérou suit avec beaucoup d'inquiétude l'évolution de la situation en Libye. La rigidité des positions, l'absence d'engagement réel de la part de certains acteurs et la persistance d'actes de violence - comme ceux perpétrés cette semaine - continuent d'alimenter un statu quo instable et non viable.

Nous déplorons vivement que les organes délibérants existants continuent de retarder l'adoption de lois nécessaires pour lancer le processus de transition politique, d'autant plus que, comme M. Salomé l'a déjà indiqué au Conseil, 80 % des Libyens sont favorables la tenue d'élections libres et régulières.

Dans ce contexte délicat, nous voudrions saluer les activités menées grâce à l'appui de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, en vue de la tenue de la Conférence nationale au début de cette année, dans le cadre desquelles ont été notamment organisées 77 réunions préparatoires. Nous espérons que des résultats concrets seront réalisés à cet égard et qu'ils contribueront, dans les semaines à venir, à instaurer un climat de modération, de détente, de dialogue et d'engagement en faveur de la paix dans le pays et de son peuple. À cet égard, nous nous félicitons qu'à la réunion tenue à Palerme, la communauté internationale ait réaffirmé son engagement en faveur de la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies pour la Libye.

L'accent que nous mettons sur le processus politique ne doit pas faire oublier la nécessité de réaliser des progrès concrets, de toute urgence et parallèlement, dans plusieurs autres domaines. Sur le plan économique, en particulier, nous tenons à mettre en exergue les récentes réformes mises en œuvre par le Conseil de la présidence, afin d'atténuer les difficultés quotidiennes de la population civile et de réduire l'accès à l'économie souterraine pour les milices en tant que source de revenus. En outre, nous estimons qu'il est impératif de poursuivre les efforts d'examen et d'unification de la Banque centrale et de la banque parallèle située dans l'est du pays, afin de garantir une gestion plus transparente et plus efficace des ressources financières considérables dont dispose le pays.

Sur le plan humanitaire, nous notons avec une inquiétude particulière les conditions déplorables dans

lesquelles se trouvent des milliers de détenus, dont beaucoup sont des femmes et des enfants. Nous estimons qu'il faut intensifier sans plus tarder les efforts pour examiner leurs dossiers afin de prendre les mesures nécessaires face aux cas arbitraires et illégaux. Il faut également mettre un terme à l'ensemble de mauvais traitements et d'actes de torture.

Nous soulignons par ailleurs qu'il importe de prévenir une nouvelle escalade de la violence dans la capitale et dans d'autres régions du pays et qu'il faut faire de la constitution de forces armées et de police professionnelles sous un commandement unifié une priorité. Nous appelons la communauté internationale, en particulier les pays dotés de plus de ressources et les pays engagés en faveur de la paix et de la stabilité, à apporter des contributions importantes à la réunification des forces de sécurité en Libye.

Nous saluons la création et la mise en service du groupe de l'appui aux femmes et de l'autonomisation des femmes, rattaché au Conseil de la présidence. Nous espérons que ses travaux permettront de renforcer la participation des femmes aux différentes instances et étapes du processus politique.

Le Pérou demeure attaché à la recherche d'une solution politique en Libye permettant de mettre fin aux graves violences qui persistent, de garantir le respect du principe de responsabilité pour les atrocités criminelles, de favoriser la stabilité régionale et d'instaurer une paix pérenne.

Avant de terminer, qu'il me soit permis, étant donné que c'est la dernière fois que je prends la parole devant le Conseil de sécurité, de remercier tous les représentants des États membres du Conseil de leur précieuse collaboration et d'avoir été d'excellents collègues et amis. Je voudrais également remercier le Secrétariat et toute l'équipe technique de leur appui inestimable. Enfin, je voudrais exprimer tout particulièrement ma reconnaissance et ma gratitude au Représentant permanent de mon pays, l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra, et à mes chers collègues de la Mission permanente.

M. Delattre (France) : Je souhaite tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Ghassan Salamé, pour son exposé précis sur les dernières évolutions en Libye, mais aussi et plus largement pour son engagement exemplaire et celui de son équipe. Je remercie également l'Ambassadeur Juergen Schulz pour son premier exposé sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011)

concernant la Libye depuis que l'Allemagne a repris sa présidence en relève de nos partenaires suédois.

Comme nous l'a expliqué le Représentant spécial, les préparatifs de la conférence nationale se poursuivent. Je souhaite ici réitérer le plein soutien de la France au Représentant spécial dans la mise en œuvre de son plan d'action révisé, collectivement entériné lors de la conférence de Palerme. L'objectif fixé à Palerme d'organiser la conférence nationale le plus rapidement possible, afin d'organiser des élections nationales d'ici le printemps, doit être respecté. Nous partageons la position du Représentant spécial sur l'importance de l'engagement en amont des principaux acteurs libyens. Nous devons dans cet esprit accroître la pression, à l'approche de cette échéance, sur ces acteurs pour qu'ils s'engagent à en respecter les résultats et à en mettre en œuvre les préconisations. Un consensus politique large est essentiel pour faire de ces élections tant attendues un outil d'apaisement et non une nouvelle source de tensions.

Nous sommes toujours préoccupés par la situation sécuritaire sur le terrain et par la persistance de la menace terroriste, comme l'a montré l'attentat de Daech contre le Ministère des affaires étrangères à Tripoli, que nous avons fermement condamné. Les luttes d'influence entre milices se poursuivent également sur le terrain et la situation est tendue entre le Ministère de l'intérieur et les milices à Tripoli. La nouvelle escalade de violence qu'a connue Tripoli ces derniers jours rend une réelle mise en œuvre des arrangements sécuritaires plus urgente et plus nécessaire que jamais.

À l'instar de mon homologue britannique et de plusieurs autres collègues, nous saluons à nouveau les efforts et l'engagement du Représentant spécial et sa forte mobilisation sur le volet sécuritaire. Les arrangements sécuritaires concernant Tripoli doivent être effectivement mis en œuvre avec notre soutien. Dans ce contexte, l'unification des forces armées libyennes sous l'autorité du pouvoir civil reste une priorité urgente et de premier plan.

Il est aussi essentiel dans ce contexte que les réformes économiques se poursuivent, centrées de façon prioritaire sur la dévaluation du dinar libyen, la réforme du système de subventions, la rationalisation de l'emploi public, le fonctionnement collégial de la Banque centrale de Libye et sa réunification et la gestion transparente des ressources de la Libye, au bénéfice de tous les Libyens. Le rapport du Secrétaire général (S/2019/19) estime qu'une certaine amélioration de la situation

économique a été constatée par les Libyens, ce qui est un point naturellement très encourageant.

Je veux rappeler une nouvelle fois dans ce cadre que tous ceux qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité de la Libye ou obstruent le processus politique s'exposent à des sanctions internationales. C'est également le cas des responsables de trafic de migrants et de traite d'êtres humains, ainsi que de prédation économique et de détournement de fonds publics, contre lesquels le Conseil doit poursuivre son action.

Enfin, la situation humanitaire reste également très dégradée, comme cela a été dit, en particulier la situation des migrants et réfugiés qui font l'objet de violations des droits de l'homme, comme cela encore une fois est très clairement décrit dans le rapport du Secrétaire général. La France réitère ses appels aux autorités libyennes à tout mettre en œuvre pour que les migrants et les réfugiés soient traités dignement. Nous les encourageons à poursuivre leur coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, à réviser la loi sur les réfugiés et à mettre en place un système d'enregistrement de ces derniers afin de les protéger. Il s'agit d'une priorité en matière de protection des droits de l'homme et de lutte contre la criminalité organisée.

Le statu quo en Libye est notre ennemi commun, car il est la porte ouverte à toutes les menaces, à toutes les prédatations et à tous les trafics. C'est pourquoi il y a urgence à progresser sur le chemin d'un règlement politique. Il est essentiel de maintenir notre plein soutien aux efforts de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et du Représentant spécial pour sortir de l'impasse institutionnelle et faire avancer la transition en Libye. Dans le prolongement de la conférence de Paris, la conférence de Palerme a permis de réaffirmer l'unité de la communauté internationale en soutien aux orientations proposées par le Représentant spécial.

Seules une stratégie intégrée sur les sujets politiques, économiques et sécuritaires ainsi que des élections, assorties d'un calendrier précis et ambitieux, sont à même d'ancrer la stabilité. Le respect des engagements pris par les acteurs libyens est donc indispensable pour sortir du statu quo. Il est fondamental que nous appuyions tous ces efforts. J'assure les membres du Conseil de la détermination de la France en ce sens.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le Représentant

spécial du Secrétaire général, Ghassan Salamé, pour son intervention, et je tiens à saluer particulièrement son travail, ainsi que celui de l'ensemble du personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), qui opère dans un environnement particulièrement difficile. Je remercie également l'Ambassadeur Schulz pour son exposé en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

La Belgique demeure attachée à la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies pour la Libye, tel qu'amendé. Comme plusieurs intervenants avant moi l'ont dit, pour briser le statu quo, des progrès sont nécessaires sur les trois volets, politique, sécuritaire et économique, qui sont indissociables dans le cadre d'un processus inclusif, mené par les Libyens eux-mêmes.

Nous soutenons donc le travail du Représentant spécial et de l'ensemble de la MANUL dans leurs efforts constants visant à réunir la conférence nationale d'ici peu. La Belgique appelle l'ensemble des acteurs libyens à coopérer de manière constructive avec la MANUL pour la tenue et la réussite de cette conférence nationale. Celle-ci devrait adopter l'ensemble des principes et des engagements nécessaires afin de permettre la tenue des élections législatives.

Il n'y a pas de solution militaire au conflit en Libye. Seule une solution politique peut mettre fin à la violence et permettre de reconstruire des institutions fortes au bénéfice de tous les Libyens, telles des forces de défense et de sécurité unifiées, professionnelles et sous contrôle civil.

La situation sécuritaire à Tripoli reste fragile, malgré le cessez-le-feu et les arrangements sécuritaires conclus en septembre grâce aux efforts de la Mission. Nous appelons au respect strict de ces accords et à la mise en œuvre par les parties concernées de leurs engagements, et nous condamnons à ce propos les récents combats engagés au sud de Tripoli.

La menace terroriste reste malheureusement présente en Libye. L'absence de solution politique au conflit ne peut que favoriser la réémergence du terrorisme, et de Daech en particulier.

Par ailleurs, je voudrais attirer l'attention sur la situation des enfants en Libye. Des cas d'utilisation d'enfants par des groupes armés en Libye continuent d'être rapportés. Des enfants ont été privés de liberté par les parties au conflit et utilisés dans les échanges de prisonniers. L'Organisation des Nations Unies a documenté les

incidents qui ont touché des personnes déplacées et des migrants, y compris des enfants, qui ont été privés de liberté, violés ou soumis à la prostitution ou à d'autres formes de violence sexuelle. Il est essentiel que nous protégeons les enfants aujourd'hui pour prévenir de nouveaux cycles de violence et de conflit demain.

La gestion responsable et transparente des considérables revenus du pays, qu'ils soient issus du pétrole ou de la taxation, au profit de l'ensemble des Libyens est un chantier majeur. Les réformes économiques, telles l'élimination des subsides pour le carburant ou la dévaluation, méritent également une attention prioritaire. Nous sommes encouragés par certaines mesures de réformes économiques prises récemment et nous appelons les instances concernées à continuer sur cette voie, notamment dans leurs travaux d'élaboration d'un budget unifié et responsable pour 2019. En outre, la Belgique soutient la MANUL dans son travail de coordination des efforts de réunification d'organismes comme la Banque centrale de Libye et la National Oil Corporation.

Pour conclure, j'exprime donc le souhait qu'une intégration des structures économiques puisse montrer la voie à une réunification des institutions politiques et sécuritaires.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général Ghassan Salamé et l'Ambassadeur Juergen Schulz, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

La Chine suit de près l'évolution de la situation en Libye. Nous nous félicitons de la réunion internationale sur la Libye qui s'est tenue à Palerme en novembre 2018. Nous condamnons l'attaque terroriste de décembre perpétrée contre le Ministère des affaires étrangères de la Libye et sommes préoccupés par les récentes hostilités qui ont une fois de plus frappé Tripoli. La Libye continue d'être aux prises avec une situation sécuritaire fragile, des activités terroristes endémiques, d'importants flux de réfugiés et de migrants et de nombreux autres défis. Comme toujours, la communauté internationale doit renforcer son appui à la Libye, aider le pays à achever sa phase de transition dans les plus brefs délais et rétablir la stabilité nationale et une gouvernance efficace.

Premièrement, tout en respectant l'objectif principal d'un règlement politique de la question libyenne, la communauté internationale doit respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la

Libye ainsi que le leadership du peuple libyen, tout en faisant progresser résolument un processus politique dirigé et contrôlé par la Libye. Toutes les parties libyennes doivent respecter strictement l'accord de cessez-le-feu, régler leurs différends par le dialogue et la négociation en tenant compte des intérêts de leur pays et de leur peuple, et continuer à renforcer la confiance mutuelle afin de parvenir à une solution politique acceptable pour toutes les parties.

Deuxièmement, dans le cadre des efforts qu'ils mènent pour créer un environnement de sécurité propice au processus politique, les pays et les organisations régionales ayant de l'influence doivent exhorter les parties concernées à s'abstenir de recourir à la force, à parvenir à la réconciliation par des mesures de confiance, à mettre en place aussi rapidement que possible un appareil de sécurité nationale unifié, à réaliser l'unité nationale et à instaurer une gouvernance efficace. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour lutter contre le terrorisme, appuyer le rôle proactif des pays de la région dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, entre autres, et aider le Gouvernement libyen à traiter la question des migrants et des réfugiés.

Troisièmement, en ce qui concerne le renforcement du rôle de médiation de l'ONU, la Chine appuie l'action menée par le Représentant spécial du Secrétaire général Ghassam Salamé en sa qualité de chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies, préparer la tenue de la conférence nationale, accompagner les efforts de la Libye en vue de la rédaction de sa Constitution et de la modification de l'Accord politique libyen, et organiser comme il se doit les élections présidentielle et législatives, entre autres tâches. Nous appelons les voisins de la Libye, ainsi que l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Union européenne et toutes les autres parties concernées à intensifier leur coordination et leur coopération avec l'ONU dans un effort conjoint pour aider la Libye à appliquer le plan d'action.

Quatrièmement, en ce qui concerne le traitement approprié de la question des sanctions, ces dernières ne sont pas une fin en soi mais un moyen, qui doit toujours servir au règlement politique du problème en question. Étant donné que les sanctions à l'encontre de la Libye continuent d'être appliquées, il convient de veiller à éviter toute incidence négative sur les civils et les pays tiers. Les sanctions ne doivent pas porter atteinte

à l'intérêt national général de la Libye ni compromettre la vie quotidienne et les besoins humanitaires du peuple libyen. Quant aux préoccupations de la Libye au sujet de la dévaluation et des pertes que continue de causer le gel de ses avoirs et concernant d'autres questions, le Comité des sanctions doit accélérer ses recherches sur la manière de répondre de manière appropriée à ces préoccupations légitimes de la Libye. La Chine appuie tous les efforts visant à contribuer à stabiliser la situation sur le terrain et à promouvoir le processus de règlement politique de la question libyenne. Nous continuerons de jouer un rôle constructif pour mener à bien la transition de la Libye et rétablir sa sécurité et sa stabilité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République dominicaine.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé, de son exposé d'aujourd'hui, ainsi que du travail acharné et louable que lui et son équipe effectuent sur le terrain. Nous remercions également l'Ambassadeur Juergen Schulz, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, de son important exposé.

Tout d'abord, en ce qui concerne la sécurité, nous devons reconnaître les résultats positifs obtenus par la Mission dans la négociation du cessez-le-feu à Tripoli, qui a été le théâtre d'affrontements violents entre groupes armés et a coûté la vie à plus de 120 personnes. Nous sommes heureux de savoir que les groupes armés qui contrôlaient un nombre important d'installations publiques s'en sont retirés et que celles-ci sont désormais sous le contrôle des autorités libyennes. Nous pensons que les efforts de la MANUL, sous la direction de M. Salamé, ont été l'élément clef qui a permis de réduire les tensions dans cette ville. Nous félicitons également le Gouvernement d'entente nationale d'avoir adopté le plan de sécurité du Grand Tripoli, qui a renforcé le cessez-le-feu et créé un environnement plus stable. Nous espérons que sa mise en œuvre sera efficace et pérenne pour le bien du peuple libyen.

La situation dans d'autres régions du pays, cependant, contraste fortement avec celle de la capitale. La République dominicaine note avec préoccupation la forte insécurité qui règne dans le sud et l'ouest du pays, où les affrontements armés, les enlèvements contre rançon, le vandalisme, la traite des êtres humains, les viols, les meurtres et les attaques terroristes, entre autres, sont

devenus monnaie courante. Le trafic illicite d'armes facilite ces crimes et exacerbe les conflits, illustrant la situation précaire dans laquelle se trouve la Libye. C'est pourquoi il est urgent de renforcer et d'unifier les organes chargés de la sécurité, afin que les forces armées et le personnel de police puissent coordonner leurs activités et travailler pour le bien-être de tous et non de certains.

En ce qui concerne la situation politique, nous mettons en exergue les bons offices de la MANUL, qui ont favorisé la convocation de la conférence nationale au début de 2019 pour assurer la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies, processus qui sera dirigé et pris en main par la Libye. Nous nous félicitons également de la tenue de la phase consultative de la conférence nationale, qui s'est déroulée d'avril à juin 2018 et à laquelle ont participé des milliers de Libyens. Cette conférence pourrait être l'outil permettant de sortir de l'impasse politique qui a prévalu dans le pays. Ses résultats doivent servir de point de référence pour un processus électoral fondé sur des idées cohérentes et claires identifiant les besoins de la population tant pour ce qui est du processus électoral que de l'avenir. Nous nous félicitons de la réunion internationale sur la Libye qui s'est tenue à Palerme en novembre 2018. Nous soulignons la participation des représentants libyens, ce qui montre qu'il existe une volonté claire d'opérer des changements dans l'intérêt de la paix et de la sécurité du pays.

C'est pourquoi nous appelons les parties prenantes politiques libyennes à honorer l'engagement d'élaborer la législation nécessaire à la tenue des élections présidentielle et législatives, car la réforme du pouvoir exécutif et la réunification des institutions de l'État sont impératives. En outre, nous espérons l'obtention d'un consensus autour de la validité de la loi sur le référendum concernant la proposition constitutionnelle, promulguée le 26 novembre.

Il est clairement dans l'intérêt de certaines parties de maintenir le statu quo, mais cela n'a servi qu'à plonger le pays dans la division, le chaos et le déséquilibre. Il faut écouter la voix du peuple qui demande à vivre dans un lieu où règnent la paix, le développement et la stabilité, éléments que, en l'état actuel des choses, les institutions publiques ne sont pas en mesure d'assurer.

Nous espérons que le processus politique sera équitable et inclusif, et que les femmes y joueront un rôle majeur. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la décision du Conseil de la présidence de créer, le 24 octobre 2018, l'Instance d'appui aux femmes et de

promotion de leur autonomisation. De même, nous accueillons avec satisfaction la résolution 2441 (2018), qui ajoute aux critères examinés par le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye les questions liées à la violence sexuelle et sexiste. La violence sexuelle et sexiste est un problème toujours plus préoccupant, en particulier dans les zones de conflit, et il exige que la communauté internationale lui consacre son attention et des mesures concrètes, comme par exemple en intégrant la violence sexuelle dans les critères d'inscription sur les listes relatives aux sanctions.

Enfin, nous tenons à souligner qu'il est impératif de trouver une solution aux problèmes de la Libye. Nous appelons la communauté internationale à soutenir les autorités libyennes dans le cadre du processus de renforcement des structures nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Cet appui doit aller jusqu'à la réalisation d'un processus électoral transparent, juste et sans exclusive. Il faut que les institutions soient fonctionnelles pour pouvoir assurer la sécurité que les Libyens recherchent depuis des décennies.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la Libye.

M. Elmajerbi (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et à vous présenter tous mes vœux de succès. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (S/2019/19) sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Je remercie en outre M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, de son exposé sur les activités de la MANUL et sur les derniers faits nouveaux survenus dans mon pays. Je félicite l'Ambassadeur Juergen Schulz de son accession à la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, et je le remercie de son exposé sur les activités du Comité.

Le peuple libyen forme le vœu que la première moitié de l'année sera marquée par des développements positifs qui aboutiront à l'instauration de la sécurité dans le pays et à la concrétisation de leurs aspirations à un État civil et démocratique fondé sur la primauté du droit. Le Gouvernement de mon pays espère que M. Salamé parviendra à établir un cadre unifié, ancré sur un consensus de tous les Libyens, sans exception, en

organisant une conférence nationale sans exclusive dont nous souhaitons qu'elle mette fin à la crise en Libye. Dans le même temps, nous soulignons qu'il est nécessaire que tous les acteurs, en particulier les grands partis politiques libyens, respectent les conclusions de cette conférence. Nous insistons également sur la nécessité de s'engager par écrit à la mise en œuvre d'un accord, quel qu'il soit, tout en renvoyant tous les cas de non-respect devant le Conseil de sécurité.

Par ailleurs, nous espérons que le Conseil sera en mesure de mettre fin à toute ingérence étrangère négative en Libye, laquelle a contribué à prolonger la crise libyenne en influant sur certaines parties dans le pays, empêchant par là-même les Libyens de trouver les solutions nécessaires.

Les organisations terroristes actives en Libye font peser une menace sur le pays et sur le monde. Le 25 décembre 2018, des terroristes ont déclenché sur le Ministère des affaires étrangères à Tripoli une attaque qui a fait plusieurs morts et des blessés et qui a détruit l'un des bâtiments du Ministère. Ces groupes terroristes barbares et lâches font partout des ravages, sans se soucier des pertes humaines, bafouant toutes les valeurs humaines, religieuses et morales. Pour combattre ces groupes, la communauté internationale doit soutenir la Libye, notamment en fournissant un appui aux activités de renseignement et en donnant aux services de sécurité libyens l'équipement militaire dont ils ont besoin pour éliminer ce fléau. Les Libyens se sont heurtés à maintes reprises à cette calamité, qui a fait des milliers de martyrs. Les batailles menées contre ces organisations terroristes dans les villes libyennes de Syrte ou de Benghazi, entre autres, prouvent que les Libyens, malgré leurs divergences, s'accordent sur la nécessité de lutter contre ces organisations, qui menacent toutes les populations et qui font l'objet d'un rejet en bloc de la société libyenne.

Il est urgent de mettre en place des arrangements en matière de sécurité à Tripoli et dans toute la Libye pour assurer la stabilité dans le pays. Sans ces arrangements, nous ne serons pas en mesure de stabiliser l'action des institutions de l'État et de les affranchir des pressions exercées par les groupes armés. Ces derniers agissent d'une manière qui empêche les institutions de l'État de s'acquitter de leurs tâches, puisqu'ils refusent de se plier aux ordres des fonctionnaires du Ministère de l'intérieur et d'autres ministères. Dans ce contexte, nous saluons les efforts déployés par la MANUL et le Représentant spécial du Secrétaire général pour assurer

la mise en œuvre des arrangements en matière de sécurité, et ce, en dépit des difficultés.

La délégation de mon pays souligne qu'il faut s'opposer avec fermeté à toute partie qui tenterait de faire entrave à ces arrangements. Le Conseil de sécurité doit également prendre toutes les mesures nécessaires pour appuyer les organismes de sécurité de mon pays, notamment en assouplissant l'embargo sur les armes imposé en application de la résolution 1970 (2011) du Conseil de sécurité. Cela permettrait aux services de sécurité libyens de se doter de l'équipement nécessaire pour relever les défis auxquels notre pays est confronté, comme la prolifération de la criminalité, des groupes armés et des groupes terroristes. Nous espérons que le Conseil s'opposera fermement aux pays qui, illégalement et en violation des résolutions du Conseil de sécurité, fournissent des armes à des parties libyennes qui ne sont pas affiliées au Gouvernement d'entente nationale. Nous mettons en garde contre de tels agissements qui ne feront qu'aggraver la situation dans le pays et porteront atteinte aux efforts entrepris par les Libyens et par l'ONU pour assurer la stabilité en Libye.

La question des migrations et les rapports publiés par certains organismes des Nations Unies suscitent des préoccupations au sein de mon gouvernement. Ces rapports évoquent des violations dont sont victimes les migrants en route vers l'Europe, pour lesquels la Libye est considérée comme un pays de transit et non de destination. Ces rapports sont souvent injustes et accusent les Libyens d'esclavagisme et de xénophobie. Certains de ces rapports ont même une interprétation erronée de termes libyens familiers. Nous estimons que cela vise plus à ternir la réputation du peuple libyen qu'à se préoccuper des droits de l'homme.

Dans ce contexte, nous ne nions pas que des violations ont été commises contre des migrants qui étaient entrés illégalement sur le territoire libyen. Ces violations ont été commises par des groupes armés illégaux affiliés à des groupes criminels transnationaux qui profitent des divisions en Libye et au sein des institutions nationales pour perpétrer leurs crimes. Cependant, nous condamnons et nions ces crimes. En outre, nous rejetons les déclarations qui accusent le Gouvernement d'entente nationale et l'appareil judiciaire libyen de n'avoir pas fait le nécessaire pour prévenir ces violations. L'ONU et le Conseil sont conscients des circonstances dans lesquelles opèrent les institutions nationales libyennes, ainsi que des efforts inlassables que déploie la Libye pour relancer les institutions nationales d'une manière

consensuelle afin d'éviter la poursuite du conflit et de régler les différends entre Libyens.

Nous sommes également consternés par la campagne lancée dans certains rapports contre les garde-côtes libyens, qui ont contribué à sauver de nombreux migrants, comme peut en attester l'Union européenne. Nous sommes en train de restructurer les garde-côtes libyens, tout en leur fournissant le matériel nécessaire. C'est pourquoi nous avons présenté plusieurs demandes au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye afin de nous procurer le matériel nécessaire pour permettre aux garde-côtes de s'acquitter pleinement de leurs responsabilités et d'affronter un phénomène dont nous comprenons qu'il est lié à des problèmes de développement dans les pays d'origine. Cela dit, nous devons également prendre en compte les effets néfastes et destructeurs de ces problèmes sur des pays tels que la Libye, en particulier compte tenu de notre situation actuelle.

Nous rappelons qu'un grand nombre des personnes qui sont entrées illégalement en Libye participent à des activités terroristes et criminelles sur le territoire libyen. Malheureusement, certaines parties en Libye ont également recours à des combattants étrangers devenus des mercenaires qui se battent pour l'argent et pour commettre des actes de pillage et de vandalisme et des enlèvements, tout en menaçant la stabilité dans le sud de la Libye et dans tout le pays.

En ce qui concerne la question des migrations et la déclaration prononcée par le représentant de la Guinée équatoriale concernant la nécessité de fournir une protection internationale aux migrants, nous

avons clairement expliqué notre position. Nous avons condamné le problème des migrations, et nous réitérons qu'il faut adopter une approche complètement différente de l'approche actuelle. La question des migrants illégaux est utilisée comme outil politique et elle est exploitée par des bandes criminelles internationales dans les pays d'origine, de transit et de destination. Ce problème doit donc être réglé en coordination avec le Gouvernement libyen.

Enfin, la délégation de mon pays souligne l'importance que revêt l'unité du Conseil pour lui permettre de s'acquitter de la responsabilité fondamentale que lui confère la Charte des Nations Unies, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Comme le sait le Conseil, la crise libyenne est une question importante inscrite à son ordre du jour depuis 2011. Nous espérons que le Conseil accentuera ses efforts pour apporter les solutions nécessaires à la crise en Libye en adoptant des mesures pratiques et décisives, tout en respectant l'appropriation nationale et la souveraineté de l'État libyen, et en luttant contre les agissements de tous ceux qui s'opposent à la stabilité en Libye et bloquent les ambitions de progrès et de prospérité nourries par son peuple.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Avant de lever la séance, je souhaite, au nom des membres du Conseil, dire adieu à l'Ambassadeur Francisco Tenya, du Pérou. Je le félicite de son excellent travail et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

La séance est levée à 12 h 5.